

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU de la séance du mercredi 3 juin 2020

Présents : Corinne AUBERTIN, Josette BAUDOUNET, Christine BEDEL, Christian CHARRE, Véronique CHILLON, Jean-François DUMAS, Bernard GRAILLE, Eric TRANNOIS.

Absente excusé : Pascale RIVIERE, Christophe BALMAYER

Marine PIERRE est élue secrétaire de séance.

1- Approbation PV séance précédente

Le PV de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

2- Désignation des représentants de la commune au conseil communautaire

Madame le maire rappelle qu'un conseiller communautaire est à désigner dans l'ordre du tableau, conformément au code des collectivités locales : ainsi, Christine BEDEL, maire est désignée comme titulaire et Jean-François DUMAS, premier adjoint comme suppléant.

3- Désignation des délégués des commissions communales

Commission environnement, gestion des déchets, cadre de vie, habitat, urbanisme : Christian CHARRE, Jean-François DUMAS, Pascale RIVIERE, Eric TRANNOIS

Commission animation et vie associative, vie communale, action sociale : Véronique CHILLON, Josette BAUDOUNET, Corinne AUBERTIN, Marine PIERRE (Maison des Arziolles)

Commission Eau potable et assainissement : Jean-François DUMAS, Bernard GRAILLE, Pascale RIVIERE, Christophe BALMAYER

Commission aménagement et travaux, voirie, espaces publics, bâtiments communaux : Bernard GRAILLE, Christine BEDEL

Commission finances et gestion administrative du personnel communal : l'ensemble du conseil municipal

Commission Tourisme et gîte communal « Loustal de la Fontaine » : Christian CHARRE, Véronique CHILLON, Marine PIERRE, Pascale RIVIERE, Corinne AUBERTIN

Commission communication : Eric TRANNOIS, Marine PIERRE

Adopté à l'unanimité

4- Désignation des délégués des différents syndicats

SIEDA : Christian CHARRE

SIAEP du Masegros : Bernard GRAILLE (titulaire)

Christine BEDEL (suppléante)

Parc Naturel Régional des Grands Causses : Jean-François DUMAS (titulaire)

Eric TRANNOIS (suppléant)

SMICA : Eric TRANNOIS

CNAS : Anne ZOLNOWSKI, Pascale RIVIERE

Crèche Aguessac : Josette BAUDOUNET (titulaire)

Corinne AUBERTIN (suppléante)

Association 1,2,3 soleil : Josette BAUDOUNET (titulaire)

Marine PIERRE (suppléante)

Aveyron Ingenierie : Christine BEDEL

Ecole du Rozier : Marine PIERRE (titulaire)
Christophe BALMAYER (suppléant)
Ecole de Rivière sur Tarn : Christophe BALMAYER (titulaire)
Marine PIERRE (suppléante)
Zéro Phytos : Christian CHARRE
Réfèrent baignades : Véronique CHILLON (titulaire)
Marine PIERRE (suppléante)
Commission communale des impôts directs : Josette BAUDOUNET
Commission de révision des listes électorales : Josette BAUDOUNET

Adopté à l'unanimité

5- Indemnités des élus

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer les indemnités des élus, et rappelle que les fonctions d'élu local sont bénévoles. Une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est toutefois prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales, dans la limite d'une enveloppe financière globale.
Le maire propose de fixer les indemnités suivantes :

| NOM | Prénom | Fonction | Indemnité brute mensuelle |
|------------|---------------|----------------------|---------------------------------------|
| BEDEL | Christine | Maire | 19,50% de l'indice 1027 soit 760.65 € |
| DUMAS | Jean-François | 1° Adjoint | 8,40% de l'indice 1027 soit 327.15 € |
| GRAILLE | Bernard | 2° Adjoint | 9,9 % de l'indice 1027 soit 385.05 € |
| CHILLON | Véronique | 3° Adjointe | 8,40% de l'indice 1027 soit 327.15 € |
| PIERRE | Marine | Conseillère déléguée | 3% de l'indice 1027 soit 115.60 € |
| RIVIERE | Pascale | Conseillère déléguée | 3% de l'indice 1027 soit 115.60 € |
| TRANNOIS | Eric | Conseiller délégué | 3% de l'indice 1027 soit 115.60 € |

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6- Délégations de signature

Madame le Maire propose de donner la délégation de fonction et de signature à Mr Jean-François DUMAS, premier adjoint et à Mr Bernard GRAILLE, deuxième adjoint en ce qui concerne :

- La réception, la transcription, la déclaration des actes d'état civil,
- L'engagement des dépenses et des recettes, La réception du courrier et des plis recommandés en matière de gestion courante,
- A compter de l'installation du conseil municipal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7-Acquisition parcelles à Troulhas

Vu le projet du conseil municipal d'utiliser l'eau de la source communale de Troulhas pour renforcer son réseau d'alimentation en eau potable, nécessitant notamment la création de périmètres de protection, Madame le Maire propose au conseil municipal l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées sous les références suivantes :

- Parcelle F 890 d'une superficie de 10855 m²,
- Parcelle F 892 d'une superficie de 5106 m²

moyennant la somme de 4000 €, hors frais de notaires.

Il est donné au maire l'accord pour engager les démarches nécessaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8- Questions diverses

Un avis de concertation publique est ouvert par la chambre d'agriculture de l'Aveyron dans le but de recueillir les observations concernant un projet de charte départementale d'engagements des utilisateurs de produits phytosanitaires, à proximité des habitations. Cette charte vise à favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs dans un souci de mieux vivre ensemble.

Le conseil municipal a souhaité répondre à cette consultation publique, malgré un délai particulièrement court. La réponse devra être envoyée au plus tard le 11 Juin 2020. Le conseil municipal se donne quelques jours pour élaborer son avis qui prendra en compte l'ensemble des administrés de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h35.